

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2021
COMPTE RENDU SOMMAIRE

Présents : François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Jacques BERENGENR, Jean-Christophe BERTIN, Christiane TANZI, Pascale AUGUET-OTTAVY, Corine GUIGNON, Marie BECART, Hervé FOURNEL, Philippe VERCHER, Michel REZK, Isabelle DERBES, Karine CACHELEUX, Céline PELISSIER, Sandrine BUIRON, Aurélie COURANT, Nicolas BAGNIS, Timothée KOENIG, Cécile AUTRAN.

Absents excusés : Jean-Christophe CHAUTARD (pouvoir à JL. ANTONINI), Marie MEYER (pouvoir à S. BUIRON), Laurent DENIS (pouvoir à F. CAVALLIER), Sara SUSINI (pouvoir à C. AUTRAN).

Absents :

Secrétaire de séance : Aurélie COURANT

PRESENTS :	19	VOTANTS :	23
------------	-----------	-----------	-----------

En ouverture de séance, Monsieur le Maire sollicite une nouvelle fois le huis-clos pour ce conseil municipal, compte tenu de la crise sanitaire.

Il sollicite du conseil l'autorisation d'ajouter l'ordre du jour complémentaire ci-dessous :

1/ Remboursement aux familles du centre aéré de printemps.

Adopté à l'unanimité.

1/ Le procès-verbal du 15 mars 2021 **est adopté à l'unanimité.**

2/ Instauration de la séance du conseil municipal à Huis-Clos :

Le projet de délibération instaurant, en application des dispositions du CGCT et notamment de l'article L 2121-18, le huis-clos pour la séance du présent conseil, **est adopté à l'unanimité**

3/ Maintien des taux des taxes directes locales – exercice 2021 :

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à voter les taux des taxes locales pour l'exercice 2021, qui demeurent inchangés, mais en incluant la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), suite à la suppression de la taxe d'habitation, conformément au tableau ci-dessous :

TAXES	TAUX 2021
Taxe foncière sur les propriétés bâties – part Départementale 2020 (a)	15,49
Taxe foncière sur les propriétés bâties – part communale 2020 (b)	9,58

Taxe foncière sur les propriétés bâties 2021 (a+b)	25,07
Taxe foncière sur les propriétés non bâties 2021	68,27

Est adopté à l'unanimité

4/ Compte de gestion 2020 commune :

Le projet de délibération approuvant le compte de gestion 2020 du budget principal établi comme suit :

- Excédent de fonctionnement	762 106,25 €
- Déficit d'investissement	133 278,01 €
- Excédent global de clôture	628 828,24 €

Est adopté à l'unanimité.

5/ Compte administratif 2020 commune :

Le projet de délibération approuvant le compte administratif 2019 du budget principal, en tout point identique au compte de gestion, établi comme suit, Monsieur le Maire quittant la salle conformément au CGCT,

- Excédent de fonctionnement	762 106,25 €
- Déficit d'investissement	133 278,01 €
- Excédent global de clôture	628 828,24 €

Est adopté à l'unanimité.

6/ Affectation du résultat 2020 commune :

Le projet de délibération permettant l'affectation du résultat de l'exercice 2020 du budget principal, et reportant d'une part :

- au compte 002 l'excédent de fonctionnement d'un montant de + **628 828,24 €**

- au compte 1068 (réserves) la somme de + **133 278,01 €**

et précisant également les éléments ci-dessous :

- Le compte 001 (solde d'exécution d'investissement reporté) présente un déficit de financement de 221 450,01 €

- Le solde des restes à réaliser d'investissement présente un excédent de financement de 88 172,00 €

Est adopté à l'unanimité.

7 / Budget primitif commune 2021:

Le projet de délibération approuvant le budget primitif 2021 de la commune, comme ci-dessous :

- Section de fonctionnement : **4 266 099,24 €**
 - Section d'investissement : **1 479 752,03 €**
- Est adopté à l'unanimité**

08/ Apurement des subventions en provenance des budgets eau et assainissement :

Le projet de délibération approuvant les écritures comptables de régularisation afin d'apurer les subventions en provenance des budgets eau et assainissement clôturés, non transférées à la Communauté de Communes du Pays de Fayence conformément au tableau ci-dessous :

DEPENSES		RECETTES	
C/13933	18 646,84 €	C/1068	18 646,84 €

DEPENSES		RECETTES	
C/13911	183 892,76 €	C/1068	183 892,76 €

est adopté à l'unanimité.

09/ Délégation pour célébration d'un mariage :

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à donner délégation à Monsieur Philippe VERCHER, conseiller municipal, pour la célébration d'un mariage le 19 juin 2021,

est adopté à l'unanimité.

10/ Acceptation d'un don de la parcelle cadastrée G 564 :

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à accepter le don de la parcelle G N° 564 située quartier des Queinières d'une superficie de 630 m²,

est adopté à l'unanimité.

11/ Aménagement du giratoire de Tire-Bœuf en collaboration avec la commune de Tournettes :

Le projet de délibération approuvant l'aménagement du giratoire de Tire-Bœuf et la participation financière pour moitié par chaque commune, Callian et Tournettes,

Est adopté à l'unanimité.

12/ Signature d'une convention en vue de la dissolution du SIVU de la Haute Siagne :

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à signer une convention ayant pour objet la dissolution du SIVU de la Haute Siagne, conformément à l'article L 5213-33 du CGCT,

Est adopté à l'unanimité.

13/ Signature d'une convention relative au paiement des loyers d'un véhicule transféré de la commune de Callian à la Communauté de Communes du Pays de Fayence :

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à signer une convention ayant pour objet le remboursement à la commune de Callian, de la somme de 5 408,16 € TTC, représentant les loyers annuels de l'exercice 2020 versés à la DIAC, pour le véhicule transféré à la CCPF,

Est adopté à l'unanimité.

14/ Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Fayence :

Le projet de délibération validant la modification des statuts de la CCPF en y incluant le point ci-dessous :

- Organisation de la mobilité au sens de l'article L 1231-1 du Code des Transports

Est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE

1/ Remboursement aux familles du centre aéré de printemps :

Le projet de délibération autorisant le remboursement, en raison de la décision de fermer les écoles et les centres aérés, des sommes avancées par 15 familles pour le centre aéré de printemps.

Est adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

A/ Monsieur le Maire explique au conseil que suite aux objectifs ambitieux du SRADDET en matière d'énergie renouvelable, la commune reçoit de nombreuses propositions de centrales photovoltaïques.

B/ Monsieur le Maire se réjouit du départ des gens du voyage.

C/ Monsieur REZK souhaite obtenir des informations sur le maintien des dates des prochaines élections Régionales et Départementales.

Monsieur le Maire indique que tout est fait pour que les élections aient lieu aux dates prévues.

D/ Monsieur VERCHER indique qu'il serait judicieux d'installer des arceaux pour empêcher les gens du voyage de s'installer sur les parkings des centres commerciaux.

E/ Monsieur REZK indique avoir posé la question lors du dernier conseil communautaire de connaître la commune qui accepterait de mettre un terrain à disposition des gens du voyage.

F/ Monsieur FOURNEL souhaite connaître les recours contentieux engagés contre le permis de construire du futur LIDL.